
EXTRAITS DES DISCOURS DES CANDIDATS A LA PRÉSIDENTIELLE LORS DU FORUM DU CEGES

Le CEGES, Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale, organisait vendredi 2 mars, dans les locaux de l'Assemblée Nationale, un forum. L'objectif était de donner l'occasion aux candidats à l'élection présidentielle de prendre connaissance de ses 12 propositions pour une économie démocratique et de prendre position sur l'avenir de l'économie sociale et solidaire.

Ils étaient cinq à être présents : François Hollande, Roselyne Bachelot (au nom de Nicolas Sarkozy), Robert Rochefort (au nom de François Bayrou), François Longéras et Sylvie Mayer (au nom de Jean-Luc Mélenchon) et Eva Joly.

Voici des extraits de leurs discours, dans l'ordre des interventions lors du forum :

1. **FRANÇOIS HOLLANDE** (extrait parmi ses dix engagements annoncés)

« Mon deuxième engagement sera d'**ouvrir l'accès des marchés publics locaux** aux entreprises de l'ESS. Nous renforcerons la prise en compte de la dimension sociale dans les appels d'offre et une part des marchés pourra être réservée spécifiquement à l'ESS. Bien sûr, ce principe supposera la définition des critères sociaux et environnementaux dans la réalisation des contrats futurs.

Le troisième engagement concernera la sécurisation des financements destinés aux associations. Il y a eu depuis plusieurs années une diminution continue des crédits accordés aux associations. Je sais le contexte budgétaire et je ne me permettrai pas des annonces intempestives, mais vous avez besoin – et l'Etat en a, aussi, l'exigence – d'un cadre pluriannuel pour un financement dans la durée et d'une initiative associative qui doit pouvoir vivre sans dépendre de la commande publique. Donc, je veillerai à ce que les associations puissent disposer d'**un cadre financier sain**. De la même manière, les emplois d'avenir, qui seront des emplois associatifs, 150 000, permettront à de nombreuses structures d'avoir là-encore, des couvertures pérennes de leurs besoins.

Quatrième engagement, je veux aider les entreprises de l'ESS à participer à se développer et donc participer à la création de richesses et d'emplois. C'est la raison pour laquelle une partie des financements de la future banque publique d'investissement sera orientée vers les entreprises du secteur de l'ESS. J'indique, d'ores et déjà, un chiffre, ou plutôt un objectif, **500 millions d'euros à destination de ce secteur**. Afin de compléter les financements que la banque publique d'investissement déploiera, l'institut de développement de l'économie sociale sera également renforcé. »

2. **Roselyne Bachelot, au nom du candidat NICOLAS SARKOZY**

« Au conseil économique social et environnemental, Nicolas Sarkozy a tenu à ce que pour la première fois l'Économie Sociale et Solidaire soit représentée et c'est chose faite en la personne de Gérard Andreck...

Une enquête nationale sur les associations sera réalisée par l'INSEE en 2013 et cela pourra constituer la première édition du suivi périodique que nous appelons de nos vœux. Un bilan solide que nous voulons prolonger...

Deuxième point : **faciliter la reconnaissance de l'ESS et assurer la relève**. L'observatoire national de l'ESS a montré que 600 000 départs à la retraite auront lieu au cours de la prochaine décennie un salarié sur quatre – dont 100 000 cadres. Dans le même temps, j'ai pu constater combien ce secteur était populaire chez les jeunes. C'est donc un pan entier de notre économie qui va rajeunir et dont Nicolas Sarkozy souhaite renforcer l'attractivité. Dans cette perspective, mon ministère s'est associé à celui de la jeunesse, à six partenaires privés bien connus de l'ESS et à la Caisse des dépôts et consignations pour créer le programme jeunesse (<http://www.jeun-ess.fr/>). Ce programme doté originellement de 1,3 millions d'euros, s'est fixé trois objectifs :

- Promouvoir l'ESS notamment dans le milieu éducatif ;
- Soutenir les initiatives des jeunes en la matière ;
- Développer les bonnes pratiques dans les entreprises de l'ESS pour favoriser l'insertion professionnelle et l'intégration des jeunes.

Un appel à projets de 200 000 € a été lancé à destination des jeunes et les neuf projets retenus montrent bien la diversité de l'ESS et les capacités d'innovation dont sait faire preuve la jeunesse. J'ai annoncé la continuité de l'engagement en faveur de ce programme et je me réjouis que les partenaires aient décidé de le ré-abonder permettant au projet jeune-ess de continuer. »

3. Robert Rochefort, au nom du candidat FRANÇOIS BAYROU

« Dans le tour de France que j'ai réalisé pour travailler sur « **produire en France** », je dois dire que j'ai rencontré les entreprises de l'Economie sociale et solidaire. Nous avons le même objectif : que je parle de la façon de refaire des chaussures à Romans, que je parle de la façon de refaire des lunettes dans le Jura, dans tous ces secteurs-là on retrouve les entreprises de l'ESS. Il y a dans les gènes de l'ESS, la notion de proximité, la notion de faire travailler dans le bassin local, avec les personnes qui sont dans les réseaux de proximité, sans aucune logique ni protectionniste, ni nationaliste, mais dans une logique, tout simplement, de construction de réseau de non anonymat, de conception humaniste liée et causée par la mutualisation ou la coopération qui pour nous donc est au cœur du « produire en France »...

... L'ESS est un marqueur historique de la France et de la tradition française et l'une des priorités serait de s'assurer dans les années à venir qu'il n'y ait pas de dissolution de la composante culturelle et effective de l'ESS dans les grands secteurs dans lesquels elle s'est implantée, et dans lesquels elle continue à avoir une place respectable mais dont il faut être lucide de considérer que la mondialisation – la recherche de la croissance à tout va – est une menace de dissolution des valeurs fondatrices et ça vaut effectivement aussi pour le secteur bancaire, les assurances et tous ces secteurs dans lesquels la tendance à la concentration fait courir le risque de dissolution...

Il n'y a pas à considérer qu'il y aurait trop de **pôles de compétitivité**, il faut qu'il y en ait encore plus même s'ils doivent parfois être à taille humaine et doivent associer les élus locaux, les entreprises, les universités et il faut **réfléchir soit à une meilleure intégration des entreprises de l'ESS** voir à la constitution de pôles qui seraient majoritairement à culture d'ESS sans que cela n'empêche l'intégration de PME de l'économie ordinaire... »

4. François Longéras et Sylvie Mayer au nom du candidat JEAN-LUC MELENCHON

« Une aide financière sera accordée aux salariés qui reprennent ou créent leurs entreprises sous forme de coopératives. Mais aussi nous favoriserons **la création de SCIC** – Société coopératives d'intérêts collectifs – permettant d'associer salariés, usagers et collectivités territoriales dans des projets de développement local. On est en train de fêter les dix ans des SCIC, mais on sent bien que leur développement a du mal à embrayer, à passer à la vitesse supérieure. Il nous paraît important de poursuivre le chantier de ce modèle. Pour nous le modèle d'une nouvelle socialisation des entreprises et l'activité économique repose largement sur l'équation qui est portée par les SCIC et nous porteront principalement la réflexion sur l'articulation entre l'intérêt général et le développement d'entreprises coopératives...

Enfin les commandes de l'Etat, des collectivités et des services publics, devront prioritairement s'adresser à ces coopératives grâce à une **modification du code des marchés publics** de façon à flécher directement et sans attermoiement toute une série des marchés publics vers les entreprises de l'ESS...

... Si mandat nous était confié, si une majorité législative se dégage, car il faut aussi penser à cela, c'est important, non seulement nous refuserions le carcan de Lisbonne, celui du pacte pour l'euro, mais nous refuserions aussi, avec le parlement, toute directive contradictoire avec nos engagements, notamment en matière de dérégulation des services publics. Nous souhaitons que soit poursuivi le travail entamé par la gauche européenne sur les **services sociaux d'intérêt général** pour obtenir que l'étau de la concurrence soit desserré pour les mutuelles, les coopératives et les associations. Le statut de coopérative européenne – c'est bien qu'il y en ait un – doit être revu car il est trop calqué sur celui des sociétés anonymes. Il faudra aussi reconnaître le statut de « mutuelle européenne », d'« association européenne » avec en corollaire la reconnaissance de la subvention comme mode de financement dans le cadre de délégation de service public et du code des marchés. »

5. EVA JOLY

« Toutes les initiatives qui ont commencé partout et que nous ne voyons pas toujours porter les changements et la transformation et vos sociétés de l'ESS font partie de ce qui porte l'espoir...

... En tant que candidate écologiste à cette élection présidentielle je porte haut et tous les jours les valeurs et les enjeux concrets de l'ESS. Lors de chacune de mes visites dans les usines, dans les entreprises, dans les villes et les campagnes, dans les quartiers populaires, lors de chaque débat, quel qu'en soit le thème, la protection sociale ou l'emploi, la formation ou les relations internationales, je place toujours l'ESS au cœur de mon discours comme les écologistes placent l'ESS au cœur de leur action depuis fort longtemps.

C'est un autre bonheur, de rencontrer dans les régions tous nos vice-présidents en charge de l'ESS et qui font un travail remarquable comme le font, aussi, les maires dans les villes que nous avons le bonheur d'avoir en charge...

... Nous sommes les seuls à présenter **l'ESS comme alternative au modèle capitaliste et libéral** actuel, modèle dont on sait, plus encore aujourd'hui qu'hier, qu'il va dans le mur...

... Je suis persuadée que l'ESS doit prendre **une place stratégique au cœur des politiques publiques**. Face à la concurrence sans limite que l'on a exacerbée, ces dernières années, entre individus et entreprises, face à la compétition que l'on a organisée entre territoires et Etat, la coopération territoriale doit s'affirmer comme un mode de réappropriation de l'économie réelle, comme un nouveau mode de régulation puissant et pertinent. Cela repose pour moi sur **le principe de solidarité** dans quatre dimensions principales : la solidarité intergénérationnelle entre tous... la solidarité de production et redistribution... la solidarité entre territoires et au sein des territoires... et la solidarité avec les générations futures... ».